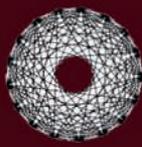




46^e semaine de L'orientation 2012 du 21 janvier au 3 février

Programme
des colloques
pages centrales



CELEERS

centre d'information
et d'orientation
Sceaux



académie
Versailles

92

Conseil général
Hauts-de-Seine



ville de
Bourg-la-Reine

Vivre et Entreprendre

www.bourg-la-reine.fr
www.ac-versailles.fr/public/cio-sceaux

Sommaire

- 5** *Le CIO DE SCEAUX*
- 6** *CONSTRUIRE UN PROJET*
- 7** *ORIENTATION SUR LA TOILE*
- 8** *LE CROUS ET LA MISSION LOCALE*
- 9** *LE SCUIO DE PARIS SUD - L'ESCALE ADOS*

10-11 LE PROGRAMME EN UN COUP D'OEIL

12-14 DESCRIPTIF DE CHAQUE COLLOQUE

16 OSEZ L'EUROPE

17 ACCUEIL DES ETUDIANTS HANDICAPES LES DEFIS DU HANDICAP

18-19 LA PAROLE AUX ETUDIANTS

20 RENSEIGNEMENTS



EDITO

de Dominique Blondel et Pascale Pépin

La Semaine de l'Orientation aborde sa 46^{ème} année.

Autour de son fondateur, Monsieur Sauzeau, président du CELEERS, une équipe est attentive aux attentes des jeunes d'aujourd'hui, qui n'ont pas toujours d'idée précise sur l'emploi qu'ils pourront occuper. Les échanges vécus avec des professionnels ont pour objectif de les éclairer sur les différents aspects des métiers et de conforter leur vision, ou de la corriger. La collaboration entre le CELEERS et le CIO permet de mieux cerner les besoins et d'actualiser le choix des colloques présentés : le souci d'être en phase avec l'évolution du monde du travail est plus que jamais présent.

Ainsi, le CELEERS, le CIO de Sceaux et la Ville de Bourg-la-Reine, avec le soutien du Conseil Général des Hauts-de-Seine, vous invitent aux différents colloques de la Semaine de l'Orientation. Merci à eux, ainsi qu'aux intervenants, de permettre de vous y accueillir. La brochure qui vous est destinée vous aidera à choisir votre cursus de formation. Nous vous espérons nombreux !



Dominique Blondel
Maire Adjoint,
déléguée à l'enseignement
et au développement durable



Pascale Pépin
Conseillère municipale
déléguée aux affaires scolaires

La semaine vue par...

M. Sauzeau, fondateur de cet événement

La 46^e Semaine de l'Oriente va se dérouler du samedi 21 janvier (Forum des classes préparatoires au Lycée Lakanal) au vendredi 3 février 2011. La manifestation a été retardée de quelques jours, de telle façon que les brochures la présentant puissent être distribuées dans les lycées du sud de Paris.

Nous nous efforçons d'être le plus près possible des réalités économiques car l'objectif de l'orientation, c'est l'insertion professionnelle permettant, au mieux, l'épanouissement personnel. Chaque année des intervenants disponibles compte tenu d'emplois du temps chargés, des conseillers d'orientation psychologues du CIO de Sceaux, des élus particulièrement concernés du conseil municipal, ont réfléchi à retenir et coordonner les colloques.

Tout repose sur le bénévolat et les relations nouées pour mettre sur pied un colloque.

Cette année l'ALTERNANCE, L'APPRENTISSAGE, LES EXPERIENCES en ENTREPRISES nous a semblé le thème de réflexion et d'information particulièrement d'actualité. Il devrait intéresser un très large public. Le Monde a consacré des pages à ces questions.

L'emploi des jeunes est un objectif national partagé par tous. Les formations en alternance sont une véritable porte pour entrer sur le marché du travail. Elles sont une garantie d'insertion professionnelle rapide et durable avec de véritables perspectives de progression sociale. 80 % des jeunes formés dans ce cadre ont un emploi après l'obtention de leur diplôme.

Mais il y a la question fondamentale : comment trouver son contrat d'alternance ?

Pour de nombreux jeunes qui ont choisi un cursus en alternance le choix d'un organisme de formation n'est que la première étape avant celle de la recherche d'une entreprise. Cette recherche s'avère comparable à celle d'un emploi.

Un jeune sur cinq trouve son entreprise par l'intermédiaire de son école. Du côté de l'entreprise c'est un gain de temps appréciable puisque l'école a déjà fait un travail de sélection.

Pour le jeune c'est également très confortable puisque cela lui évite un long travail de prospection. Il lui restera à convaincre ses recruteurs lors des différents entretiens.

Mais que faire si l'école n'a pas de contrats à proposer ?

Il faut surfer sur le "net". Les grandes entreprises ont des sites dédiés à leur recrutement sur lesquels il faut exercer une veille régulière. Consulter également les sites des chambres de commerce et d'Industrie ou des régions qui mettent en ligne des annonces d'emplois en alternance.

Parents, amis, professeurs, peuvent conseiller et aiguiller vers

des entreprises auxquelles le futur alternant n'aurait peut être pas pensé. De nos jours être enseignant est un métier difficile, exaltant et porteur d'emploi. Pourtant les candidatures sont en constante diminution. Devant cette situation les intervenants sont démobilisés face à un auditoire qui se restreint. Il en est de même pour le SPORT où les STAPS ne sont plus recruteurs.

Les TRANSPORTS sont un secteur en pleine croissance, en conséquence un colloque vous est proposé.

L'histoire des nations nous apprend que le destin de celles-ci est jalonné d'opportunités de développement qui ne demandent qu'à être saisies. Aujourd'hui l'opportunité c'est la révolution numérique qui affecte notre modèle de croissance, notre système social et notre vie au quotidien. Au cours de notre histoire moderne, aucune industrie n'a jamais créée 700 000 emplois en moins de 15 ans comme l'a fait le numérique.

Une place est naturellement faite aux nouvelles technologies.

Le programme détaillé (avec les colloques traditionnels Droit, Médecine) est présenté dans les pages centrales.

Enfin nous avons veillé à ce que le même soir, 2 colloques ne concernent pas le même public.

Que tous ceux qui collaborent à cette action soient vivement remerciés, citons :

- Madame Dominique Blondel, Maire Adjoint
- Madame Pascale Pépin, conseillère déléguée et membre du CA du CELEERS.
- Madame Lampe DRH membre du CA du CELEERS
- Tous les collaborateurs du CIO
- Le service Communication de Bourg-la-Reine
- Tous les services municipaux (accueil, reprographie, secrétariat général, services généraux, gestionnaires des salles, chauffeurs...)
- Les Elus
- Les adhérents du CELEERS
- Les auditeurs de colloques, ceux qui les ont conseillés de suivre les colloques.

Que la 46^e semaine vous apporte, dans la mesure de ses moyens les informations que vous attendez.



Jean-Michel Sauzeau
Maire-adjoint honoraire
Président du CELEERS

Le CIO de Sceaux

Un lieu de documentation et de conseil

Le Centre d'information et d'orientation (CIO) de Sceaux est un service public gratuit, dépendant du Ministère de l'Éducation Nationale ayant pour secteur géographique les communes de Bourg-la-Reine, Sceaux et Antony.

Un lieu d'accueil

Le CIO accueille des jeunes scolarisés ou non, des étudiants et des adultes qui souhaitent réfléchir à un projet de formation.

Un lieu de ressources

Le CIO dispose d'une large documentation sur les métiers, les diplômes et les établissements de formation (brochures ONISEP, fiches CIDJ, plaquettes d'écoles, sites Internet ...), en libre consultation.

Le CIO offre aussi la possibilité de travailler sur des logiciels d'aide à l'orientation et de prendre rendez-vous avec un conseiller d'orientation-psychologue.

Les conseillers d'orientation-psychologues

interviennent dans les établissements scolaires publics contribuant à la préparation des choix d'orientation des élèves en collaboration avec les équipes éducatives. Ils y organisent des séances d'information pour les élèves, les parents et les professeurs principaux ainsi que des activités spécifiques d'aide à l'élaboration du projet personnel, participent aux conseils de classe, aux commissions d'appel. Ils proposent des entretiens individuels sur rendez-vous. Ils sont également présents à la faculté de Sceaux, un des sites de l'Université Paris Sud.

Un CIO Relais-Europe

Le CIO est « Relais Europe » pour le département des Hauts-de-Seine : il a pour mission de promouvoir la mobilité des jeunes en Europe. Ceux-ci trouveront une documentation spécifique et des conseils et informations sur rendez-vous.

Le CIO de Sceaux

10, rue Gaston-Lévy 92330 Sceaux

Tél : 01 46 60 48 21

Courriel : cio-sceaux@ac-versailles.fr

Site Internet :

www.ac-versailles.fr/public/cio-sceaux

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, (18 h 30 le mercredi en période scolaire).

Plan

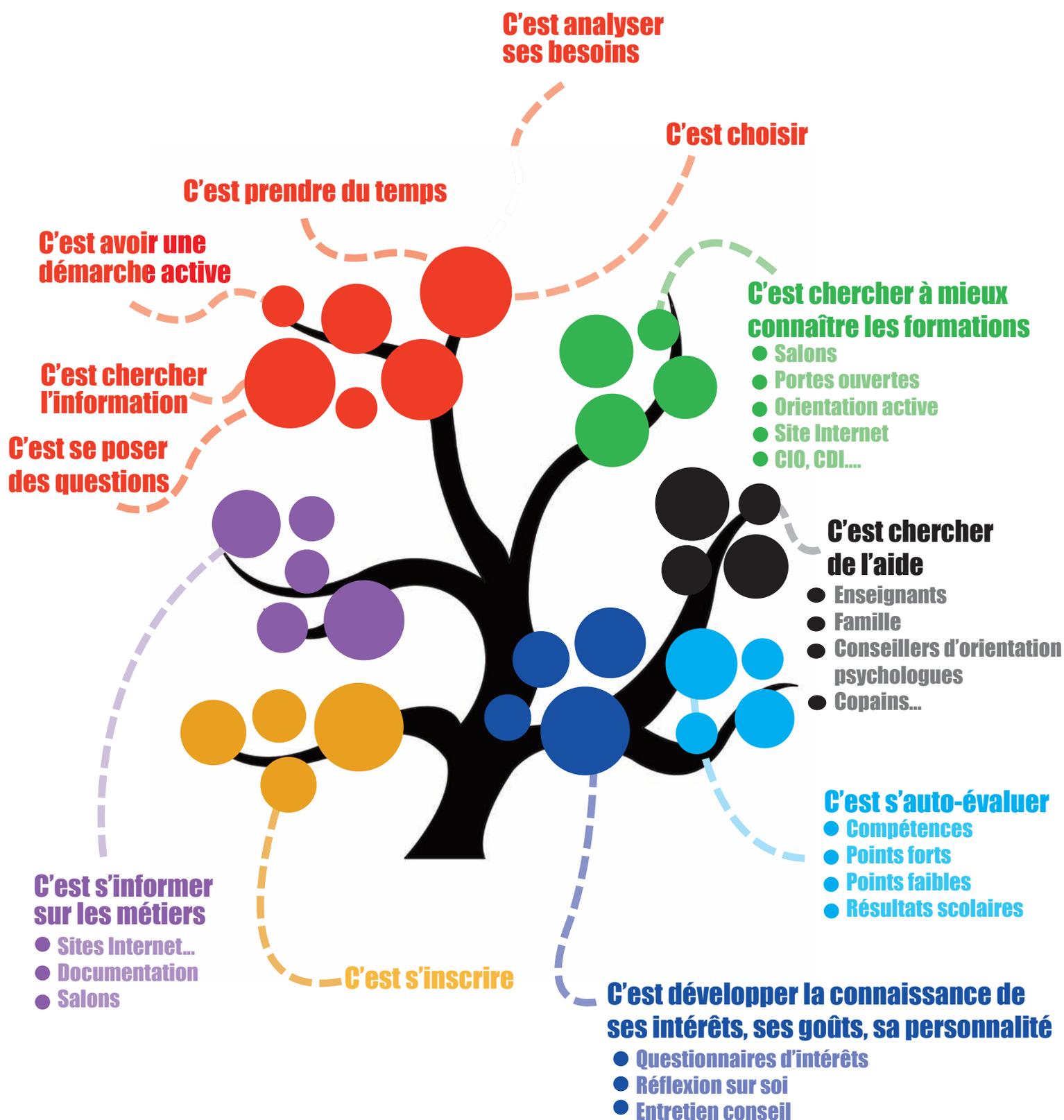


COMMENT SE RENDRE AU CIO

RER : Station Robinson
Station Sceaux

BUS : 128 • 192 • 395
Arrêt MAIRIE DE SCEAUX

Construire un projet



Orientation sur la toile

De multiples informations en quelques clics

Des sites incontournables

www.admission-postbac.fr

Site unique d'inscription à presque toutes les formations post-bac.

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Très nombreuses informations sur le système éducatif, toutes les nouveautés concernant les réformes...

www.onisep.fr

Office national d'information sur les enseignements et les professions.

De nombreuses bases de données consultables en ligne : les métiers, les études, les formations, les établissements... par domaine, ordre alphabétique ou centre d'intérêt. Des guides et fiches en téléchargement .

www.lesmetiers.net

Site d'information multimédia sur tous les métiers et sur les formations d'Ile-de-France destiné aux 12 / 25 ans. Les informations sont illustrées par des témoignages vidéo de professionnels. Un service de réponses aux questions des internautes est animé par le CARIF Ile-de-France.

www.siec.fr

La « Maison des examens » recense les informations pratiques concernant l'inscription, la réglementation des épreuves et la délivrance des résultats et des diplômes. Des statistiques de résultats et quelques sujets de Bac sont consultables.

www.monorientationenligne.fr

Orientation scolaire gratuite et personnalisée par téléphone, mail et tchat.

Des sites incontournables

Animation et sport www.jeunesse-sports.gouv.fr

Architecture www.archi.fr

Aéronautique et espace www.gifas.asso.fr

Armée www.defense.gouv.fr, www.lagendarmerierecrute.fr

www.recrutement-armees.fr

Artisanat www.artisanat.info

Artisanat d'Art www.metiersdart-artisanat.com

Astronomie et astrophysique www.obsmp.fr

Culture www.culture.gouv.fr

Environnement www.environnement.gouv.fr

Justice www.metiers.justice.gouv.fr

Fonction publique www.fonction-publique.gouv.fr

Fonction publique territoriale www.cnfpt.fr

Santé www.metiers.santesolidarites.gouv.fr

Social www.metiers.santesolidarites.gouv.fr

Les grandes écoles

www.cge.asso.fr

Site de la Conférence des grandes écoles : association loi 1901 qui se fixe pour rôle essentiel de promouvoir les grandes écoles (d'ingénieurs, de management...) tant sur le plan national qu'international. Sur le site : nombreux liens vers les écoles membres avec recherche multi-critères, publications en ligne (études, enquêtes sur l'insertion des diplômés).

www.cefi.org

Tout savoir sur les formations et les fonctions d'ingénieur. Liens avec les sites des écoles.

Vie étudiante

www.cnous.fr - Centre national des œuvres universitaires et sociales.

Bourses, logement, restaurant universitaire, social, culture, jobs, études à l'étranger.

À noter : l'inscription en ligne aux services de bourse, de demande de logement... sur les sites régionaux avec le Dossier social étudiant www.crous-versailles.fr

www.etudiant.gouv.fr - Portail étudiant du Ministère de l'éducation nationale.

Permet de s'informer sur :

- les études supérieures ;
- l'accès à l'emploi ;
- les questions pratiques de la vie étudiante ;
- l'intégration des étudiants handicapés.

Un moteur de recherche recense toute l'offre de formation supérieure, région par région.

Mobilité en Europe

www.euroguidance-france.org

Site français du réseau pour la mobilité en Europe. Informations sur les études dans les différents pays européens

www.onisep.fr

rubrique « choisir mes études » puis « après le bac » et « étudier en Europe »

http://ec.europa.eu/education/study-in-europe/index_fr.html

portail de l'Union Européenne concernant les études

<http://ec.europa.eu/ploteus>

portail de la direction générale "Education et Culture" de la Commission Européenne

informations sur les opportunités d'études et de formation en Europe

www.emploi-international.org

site de pôle-emploi concernant le travail à l'étranger

Le CROUS

Le CROUS

Le **C**entre **R**égional des **O**euvres **U**niversitaires est un service public qui dépend du ministère de l'Éducation Nationale.

Sa mission est d'améliorer les conditions de vie des étudiants (logement, restauration, aide sociale et bourse, culture, sports, jobs, mobilité internationale...)

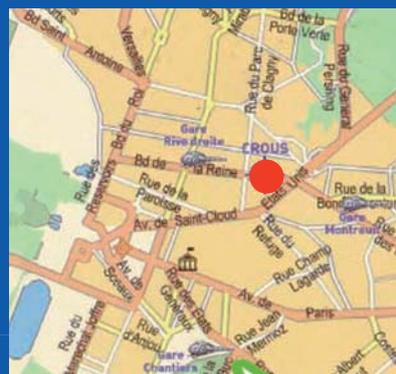
La demande de bourse et/ou de logement se fait par un dossier unique : le Dossier Social Etudiant (DSE).

La notification d'attribution de bourse vous permettra d'être exonéré des droits d'inscription et de la cotisation sécurité sociale étudiante.

La constitution du Dossier Social Etudiant s'effectue **uniquement sur Internet** entre le **15 janvier et le 30 avril**, dans l'académie fréquentée au moment de la demande, même si vous souhaitez étudier dans une autre académie à la rentrée 2012.

Inscription, renseignements et simulation sur :
www.crous-versailles.fr

Plan



Le CROUS de Versailles

145 bis, Boulevard de la Reine
BP 563 78005 VERSAILLES
Fax : 01 39 24 52 31
Site Internet :
www.crous-versailles.fr

Heures d'ouverture :
Du lundi au jeudi de 8 h 30 à
16 h 30 et le vendredi de 8 h 30
à 13 h.

La mission locale des Hauts-de-Bièvre

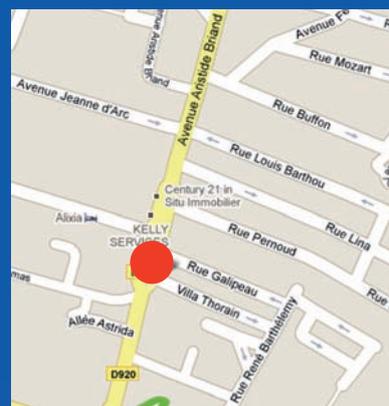
Le service public de l'insertion des jeunes

Partenaires de la Maison des Entreprises et de l'Emploi des Hauts-de-Bièvre, la Mission locale des Hauts-de-Bièvre s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans habitant les villes d'Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson, Sceaux, Wissous.

Sa mission : accompagner les jeunes non scolarisés vers l'emploi durable. Spécialisée dans l'accueil et l'orientation, elle se veut une réponse à leurs problèmes d'insertion professionnelle, de qualification, de formation, mais aussi de vie quotidienne.

Un pré-accueil immédiat et sans rendez-vous est réservé à tous les jeunes qui le souhaitent, peu importe le niveau du diplôme en poche.

Plan



MISSION LOCALE

Des Hauts-de-Bièvre
42, avenue Aristide Briand
92 160 Antony
Tél : 01.55.59.44.95
(Tél. différent pour la MDEE)

Le SCUIO de Paris - Sud 11

Service d'Information et d'Orientation de votre Université

Le SCUIO : un espace d'accueil et d'informations en libre accès

- Une documentation ciblée et organisée
- Des dossiers thématiques
- Des accès internet
- Une revue de presse

Un espace d'accompagne- ment et de conseil

- Élaborer votre projet d'études
- Choisir votre parcours de formation
- Vous réorienter
- Préparer vos candidatures (formations sélectives, écoles, stages emplois)

Le SCUIO en trois lieux

● ORSAY

pour les études de sciences,
STAPS et santé

01 69 15 59 07 / 74 04

● CHATENAY-MALABRY

pour les études de santé

01 46 83 53 29

● SCEAUX

pour les études
de droit, économie et gestion

01 40 91 18 38 / 17 98

L'Escale Ados

Regroupant le Relais et le CATTTP (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel), l'Escale Ados est une unité d'évaluation médico-psycho-pédagogique, d'orientation et de suivi ;

Un lieu d'accueil et de consultations sans rendez-vous, pour les 16/25 ans seuls ou accompagnés.

A la suite de l'évaluation, nous proposons soit une orientation, soit une poursuite des soins institutionnels à l'Escale Ados ou encore un soutien scolaire.

Un lieu ressource pour les parents : accueil sans rendez-vous et soutien à la parentalité ;

Un lieu d'information sur les problèmes de santé des jeunes.

L'équipe est composée de psychiatres, de psychologues, d'un médecin généraliste, d'un infirmier, d'un psychomotricien, d'un ergothérapeute, d'un éducateur et d'enseignants.

● ESCALE ADOS

32 avenue du Président
Franklin-Roosevelt

01 40 91 50 75



Le programme en

● FORUM DES CLASSES PREPARATOIRES

Pour chaque filière de classes préparatoires (littéraire, économique, scientifique et technologique), il sera proposé deux présentations identiques (14 h 30 et 15 h 45).

Samedi 21 Janvier à partir de 14 h 30

Lycée Lakanal
3, avenue Franklin-Roosevelt

□ L'ALTERNANCE, L'APPRENTISSAGE

Formules d'avenir au travers des évolutions pédagogiques de l'enseignement supérieur. Réflexions, témoignages, débats

Mardi 24 Janvier 20 h 30

Auditorium du CRD*
11-13, bd Carnot Bourg-la-Reine

□ LE DROIT

Ses formations, ses débouchés.

Mercredi 25 Janvier 20 h 30

Les Colonnes, salle A'
51, bd du Mal-Joffre Bourg-la-Reine

● ARTS PLASTIQUES, ARTS APPLIQUES

Quelles études pour quels débouchés ?

Les Colonnes, salle B'
51, bd du Mal-Joffre Bourg-la-Reine

□ LES METIERS DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Journaliste, attaché de presse, Chargé de communication, publiciste.

Jeudi 26 Janvier 20 h 30

Les Colonnes, salle A'
51, bd du Mal-Joffre Bourg-la-Reine

● COMMERCE, GESTION, ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

BTS, DUT, licences professionnelles.

Les Colonnes, salle B'
51, bd du Mal-Joffre Bourg-la-Reine

● LES PROFESSIONS PARAMEDICALES

□ LES METIERS DE L'AUDIT ET LE CONSEIL EN ENTREPRISE

● FAIRE DES ETUDES SCIENTIFIQUES A L'UNIVERSITE

Les formations, les débouchés.

Vendredi 27 Janvier 20 h 30

Les Colonnes, salle A'
51, bd du Mal-Joffre, Bourg-la-Reine

Salle Pierre Bonhomme
65, av du Gal Leclerc Bourg-la-Reine

Les Colonnes, salle B'
51, bd du Mal-Joffre Bourg-la-Reine

□ LES PROFESSIONS MEDICALES, PHARMACEUTIQUES

Médecin, dentiste, pharmacien, biologiste, sage-femme.

Lundi 30 Janvier 20 h 30

Les Colonnes, salle A'
51, bd du Mal-Joffre, Bourg-la-Reine

□ LES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

Du primaire au supérieur : professions ouvertes au recrutement

Les Colonnes, salle B'
51, bd du Mal-Joffre Bourg-la-Reine

un coup d'œil

□ LES METIERS DU SPORT**

Enseignement, monitorat, gestion d'installations sportives, technico-commercial.

□ Les écoles de MANAGEMENT et l'UNIVERSITE

Étudier dans une grande école de commerce.

● DEVENIR INGENIEUR

Quelles formations, quelles fonctions?

● ELECTRONIQUE, ELECTROTECHNIQUE, AUTOMATISME, PRODUCTIQUE

BTS, DUT, licences, Master.

□ LES ONG

Quels emplois possibles dans l'humanitaire ?

□ LES METIERS DU SON

Dans les domaines de l'audiovisuel, des jeux vidéos, de la musique, du théâtre et de l'acoustique (Ingénieur et technicien du son, acousticien, sound designer...)

□ LES METIERS DU TRANSPORT FERROVIAIRE

● PARTIR ETUDIER EN EUROPE

Mettre de l'Europe dans sa formation en France. Rentrer dans l'enseignement supérieur en Angleterre, en Allemagne, et en Espagne. Faire un stage linguistique. Découvrir le service volontaire européen.

□ LA DEFENSE NATIONALE : Terre, Mer, Air.

LA DIVERSITE DES METIERS DE LA SECURITE INTERIEURE :

La Gendarmerie, la Police nationale, les Sapeurs-pompiers.

□ LES METIERS DU SOCIAL**

Assistant social, conseiller en économie sociale et familiale, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, conseiller en insertion sociale et professionnelle.

□ LES METIERS DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Techniciens ou Ingénieurs en informatique, multimédia, réseaux, sécurité, télécommunications, robotique, intelligence artificielle...

mardi 31 Janvier 20 h 30

Auditorium du CRD*

11-13, bd Carnot Bourg-la-Reine

Les Colonne, salle A'

51, bd du Mal-Joffre, Bourg-la-Reine

Les Colonne, salle B'

51, bd du Mal-Joffre Bourg-la-Reine

Mercredi 1^{er} février 20 h 30

Les Colonne, salle A'

51, bd du Mal-Joffre, Bourg-la-Reine

Les Colonne, salle B'

51, bd du Mal-Joffre Bourg-la-Reine

Jeudi 2 février 20 h 30

Auditorium du CRD*

11-13, bd Carnot Bourg-la-Reine

Les Colonne, salle A'

51, bd du Mal-Joffre Bourg-la-Reine

Les Colonne, salle B'

51, bd du Mal-Joffre Bourg-la-Reine

Vendredi 3 février 20 h 30

Les Colonne, salle A'

51, bd du Mal-Joffre, Bourg-la-Reine

Les Colonne, salle B'

51, bd du Mal-Joffre Bourg-la-Reine

Salle Pierre Bonhomme

65, av du Gal Leclerc Bourg-la-Reine

Renseignements : CIO de Sceaux 01 46 60 48 21

cio-sceaux@ac-versailles.fr

Celeers de Bourg-la-Reine, 01 46 64 74 56 (rép:)

celeers@free.fr

Descriptif de chaque colloque

FORUM DES CLASSES PREPARATOIRES

Des professeurs présenteront, pour chaque type de classe préparatoire, qu'elle soit scientifique, littéraire, économique et commerciale, la nature des programmes, les exigences de travail, les qualités nécessaires et les débouchés. Des élèves en cours d'étude viendront témoigner de leur expérience

L'ALTERNANCE, L'APPRENTISSAGE

Formules d'avenir au travers des nouvelles pédagogies dans l'Enseignement Supérieur. Réflexion, témoignages, débats

LE DROIT

Bien comprendre la nature spécifique des études de droit, leurs exigences et les causes des échecs en première année, ce que peut être une culture juridique, ce que sont les spécialisations possibles et les formations professionnalisées, et entrevoir la grande diversité des métiers fondés sur le droit.

ARTS PLASTIQUES, ARTS APPLIQUES : quelles études pour quels débouchés ?

Les Arts appliqués ont pour objet la création d'œuvres présentant une utilité ou un aspect décoratif.

Les Arts plastiques ont pour objet la création d'œuvres d'Art reflétant la sensibilité et la vision du monde des artistes.

Comment les distinguer et se repérer dans les formations?

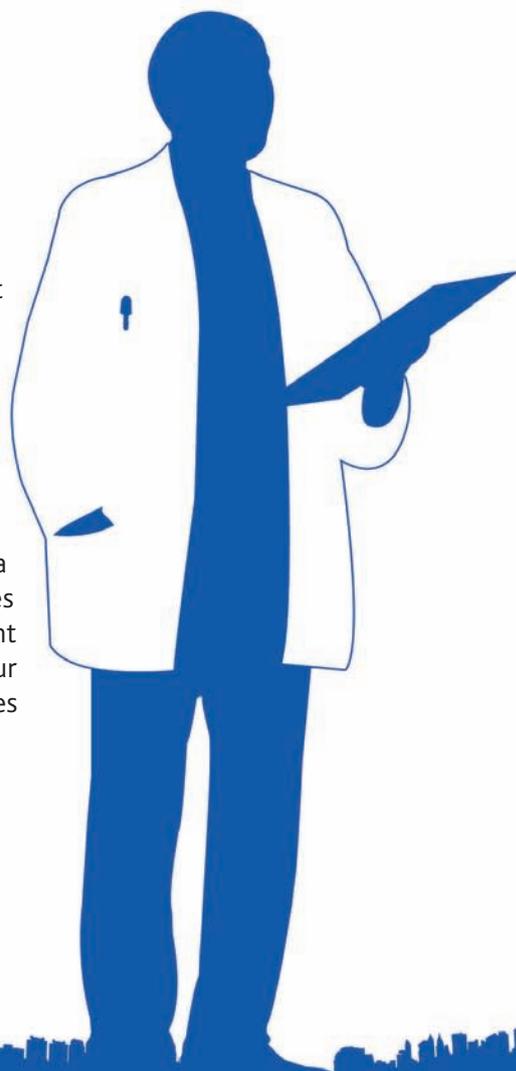
COMMERCE, GESTION, ADMINISTRATION DES ENTREPRISES : BTS, DUT, LICENCES PROFESSIONNELLES

Accéder après deux ou trois ans d'études supérieures à une fonction d'assistant dans l'entreprise : assistant commercial, de direction, de gestion, comptable.

Prendre conscience de la répartition des rôles tertiaires dans l'entreprise, comprendre ce qui différencie BTS et DUT, explorer les différentes poursuites d'études possibles.

LES PROFESSIONS PARAMEDICALES

Découvrir la grande variété des professions paramédicales, chacune ayant sa spécificité technique dans la relation de soin. Comprendre que le travail des professionnels du paramédical se situe en aval de celui du monde médical dont ils exécutent les prescriptions. Dialoguer avec les différents professionnels pour mieux comprendre la réalité de leur métier. Connaître les diplômes requis, les filières d'études et leurs modalités d'accès.



LES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

Du primaire au supérieur : professions ouvertes au recrutement.

LES METIERS DU SPORT

La pratique sportive alliée aux disciplines intellectuelles demande rigueur et organisation. Comment construire son projet professionnel et faire de sa passion un métier ? Quelles sont les filières qui recrutent ?

LES METIERS DE L'AUDIT ET LE CONSEIL EN ENTREPRISE

Orienter les grands programmes de transformation, liés à la compétitivité et à la croissance. Qu'il accompagne le management ou qu'il conseille sur les choix technologiques, le consultant aide les entreprises à atteindre l'excellence dans les domaines de la conduite du changement, du développement de la performance commerciale, de l'adaptation des processus métier...

DEVENIR INGENIEUR

Ingénieur : un titre qui permet d'exercer différentes fonctions dans de nombreux secteurs. Mieux cerner son rôle et les divers domaines où il met en œuvre ses compétences. Connaître les voies d'accès au titre d'ingénieur, la nécessité ou non de passer par une classe préparatoire, les admissions parallèles, l'ouverture à l'international, l'alternance.

ELECTRONIQUE, ELECTROTECHNIQUE, AUTOMATISME, PRODUCTIQUE

Le technicien supérieur a une place essentielle dans l'entreprise industrielle, surtout dans les spécialités investies par la technologie de pointe. Il s'agira de bien cerner la nature de ces différentes spécialités qui se chevauchent de plus en plus. Bien faire la distinction entre BTS et DUT qui n'ont ni les mêmes exigences, ni la même organisation pédagogique. Ces diplômes donnent l'accès direct à l'emploi tout en permettant sous certaines conditions la poursuite d'études.

LES ONG

Quels emplois possibles dans l'humanitaire ?

LES METIERS DU SON

Dans le cadre des « journées blanches » de Bourg-la-Reine qui se déroulent en janvier prochain, découvrez les métiers du son, leur diversité et leur richesse, les cursus et les débouchés pour y arriver. Des professionnels de l'audiovisuel (musique, cinéma, jeux vidéo...), du théâtre et de l'acoustique témoigneront de leur expérience et vous donneront de précieux conseils.

Que vous vous sentiez gardien des clés du bon son, que vous possédiez l'instinct d'un traqueur de décibels ou que le domaine de l'audition vous intéresse, le colloque dédié aux métiers du son est pour vous. Tendez l'oreille !

« PARTIR ETUDIER EN EUROPE »

Vous y pensez ?

Venez découvrir différentes façons de partir : « mettre de l'Europe » dans ses études en France, faire un cursus complet dans un pays de l'Union Européenne, partir en séjour linguistique en stage, en « service volontaire européen »... et découvrir comment les CIO relais Europe peuvent vous accompagner dans ce projet



L'ARMÉE DE TERRE, L'ARMÉE DE L'AIR , LA MARINE NATIONALE, LA GENDARMERIE, LA POLICE NATIONALE ET SCIENTIFIQUE, LES SAPEURS POMPIERS

Le besoin croissant de personnel qualifié, la suppression du service national, le développement des forces de sécurité font des armées, de la gendarmerie et de la police, des secteurs qui recrutent de façon importante, hommes et femmes dans leurs spécificités et dans divers domaines dont ceux administratifs.

Comprendre ce qui caractérise ces différents corps, quel est le statut des personnels, les exigences du recrutement, les spécialités recherchées et les possibilités de formation et de promotion interne, pour faire au mieux le choix d'un métier au service de l'intérêt général.

LES METIERS DU SOCIAL

Saisir la nature de ces métiers en contact avec les enfants et les adultes, par un échange avec des professionnels du secteur. Comprendre comment sont organisées les formations offertes par les écoles spécialisées à entrée sélective, où la motivation et l'expérience tiennent une place importante.

LES METIERS DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Techniciens ou Ingénieurs en informatique, multimédia, réseaux, sécurité, télécommunications, robotique, intelligence artificielle...





Osez l'Europe

Partir en Europe

Pour découvrir, étudier, travailler, vous êtes nombreux à y penser.... Un séjour à l'étranger est toujours une expérience passionnante et profitable mais qui exige une bonne préparation

Où trouver aide et conseils ?

- Au CIO « Relais Europe » de Sceaux qui a une mission de conseil, d'information et d'incitation à la mobilité.

Vous y trouverez des informations sur :

- > les possibilités d'études dans les pays de la communauté européenne ;
- > les programmes communautaires, les possibilités de bourses ;
- > les stages, les séjours linguistiques, les séjours au pair, le volontariat à l'étranger ;
- > la reconnaissance des diplômes.

Le CIO vous offre une auto documentation en libre accès et des entretiens individuels avec des conseillères d'orientation spécialisées.

- au colloque « partir étudier en Europe » (date dans les pages centrales de cette brochure) .

- auprès d'organismes étrangers en France :

- > le DAAD pour l'Allemagne : <http://paris.daad.de>

- > le British council, pour la Grande Bretagne :

- <http://www.britishcouncil.org/fr/France>

- > l'office d'éducation de l'ambassade d'Espagne :

- <http://www.mec.es/exterior/fr/fr/home/index.shtml>

- Sur internet

sites généraux sur les études en Europe :

- > www.euroguidance-france.org

- > <http://ec.europa.eu/ploteus/>

- > www.onisep.fr : dans « choisir mes études » « après le bac » « étudier en Europe »

Pour les lycéens et étudiants de la voie professionnelle :

- > www.mobilite-europe.fr

FOCUS SUR LE PROGRAMME EUROPEEN ERASMUS

Premier grand programme européen, ERASMUS, créé en 1987, favorise les actions de mobilité en Europe pour les étudiants. Pour bénéficier de ce programme, il faut être inscrit (au minimum en seconde année) dans un établissement supérieur en France. Aujourd'hui, la totalité des universités françaises participent à Erasmus ainsi que la plupart des établissements d'enseignement supérieur non universitaires.

Il peut s'agir de périodes d'études dans un établissement partenaire ou de stage en entreprise (d'une durée de 3 à 12 mois). En 2010, 22 981 étudiants français sont partis dans le cadre de ce programme, soit 5% des étudiants.

Ceux-ci perçoivent une bourse d'une moyenne de 250€ par mois qui peut être complétée par d'autres types de financement (bourses régionales...). La durée moyenne de la mobilité est de 6 mois et l'âge moyen de 22 ans.

Les trois premiers pays d'accueil pour les étudiants Erasmus au départ de la France sont l'Espagne, le Royaume Uni et l'Allemagne.

ERASMUS MUNDUS :

UNE FILIERE D'EXCELLENCE

C'est un cursus universitaire européen, ou international, qui a été sélectionné pour sa très haute qualité académique et sa capacité à attirer et à accueillir les meilleurs étudiants et enseignants du monde.

Chaque cursus de master ou de doctorat Erasmus Mundus suppose un parcours d'études à effectuer dans au moins 2 établissements d'enseignement supérieur et dans 2 pays européens différents.

Vous obtiendrez, au minimum, deux diplômes de deux établissements différents, ou un diplôme conjoint aux établissements membres du consortium Erasmus Mundus, ou plusieurs diplômes, en fonction de vos parcours de formation.

La France est impliquée dans plus de la moitié du dispositif Erasmus Mundus, et constitue aussi le pays qui coordonne le plus de masters et de doctorats.

Plus d'info :

Sur les sites internet et auprès du bureau des relations internationales des universités et écoles et aussi

- > <http://enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24758/etudier-a-l-etranger.html>

- > http://ec.europa.eu/education/erasmus/doc892_fr.htm



Accueil des étudiants handicapés

Chaque année l'Université Paris-Sud 11 accueille dans ses formations entre 120 et 160 étudiants bénéficiant de mesures spécifiques du fait d'une situation de handicap : handicap moteur, déficiences visuelle et auditive, maladies chroniques ou troubles de la santé mentale.

Des mesures d'aménagements pour la compensation du handicap sont établies par le service de médecine de l'Université en étroite relation avec le service central du handicap, les correspondants handicap, des composantes et les équipes enseignantes, puis transmises aux Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH).

Pour les handicaps les plus lourds, les étudiants peuvent contacter nos équipes avant même leur arrivée à l'Université

Mesures proposées :

- > aménagement des examens (temps majorés, secrétariat, mise à disposition de matériels spécifiques...);
 - > aménagement du cursus (soutien pédagogique, adaptation des supports de cours, adaptation des horaires...);
 - > assistance dans la recherche de stages et d'emplois et information régulièrement sur toutes les manifestations autour de cette problématique (salons, forums...);
 - > aides humaines spécifiques : aide polyvalente pour les recherches documentaires, interprètes en langue des signes, codeur, preneurs de notes, tutorat, secrétaires d'examens...
- Afin de mieux faire comprendre à tous la problématique du handicap, sont organisées régulièrement des actions de sensibilisation.

Les défis du handicap

SENSIBILISER, INFORMER, FORMER

- > Changer le regard et le comportement de chacun vis-à-vis des personnes en situation de handicap ;
- > Faciliter l'accès des personnes handicapées à la vie scolaire, sociale et professionnelle, afin que soient mieux respectés leurs droits et leur dignité ;
- > Repérer et promouvoir les expériences réussies – notamment éducatives, sociales, culturelles – visant à « désingulariser » les personnes concernées par le handicap. A cet effet, entretenir et développer les relations avec tous les acteurs agissant dans le domaine du handicap (associations, élus et pouvoirs publics, entreprises).

Jeunes adultes handicapés : quelles formations et quels débouchés ?

- > Etablissements médicaux professionnels permettant une approche de formation préprofessionnelle (jusqu'à 20 ans) ;
- > Possibilité d'admission en CFA (centre de formation d'apprentis) ou formation en entreprise ;
- > Prise en charge en ESAT (Etablissements et services d'aide par le travail) pour un travail en milieu protégé avec possi-

bilités de formation permettant d'accéder ultérieurement à une activité professionnelle en milieu ordinaire avec (ou sans) le statut de travailleur handicapé ;

- > Emploi en milieu ordinaire avec le statut de travailleur handicapé instauré en 1987 avec rappel dans la loi du 11 février 2005 : minimum de 6% des emplois pour les entreprises de plus de 20 salariés, occupés par des personnels reconnus handicapés (ou équivalence, par exemple : travaux de sous-traitance en milieu protégé) le non-respect de cette obligation entraîne une contribution financière à l'AGEFIPH (secteur privé : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) ou au FIPHFP (Fond pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la fonction publique).

La reconnaissance de travailleur handicapé permet d'accéder à un ensemble de mesures pour aider à trouver un emploi ou à le conserver : soutien du réseau de placement spécialisé Cap Emploi, aide et conseil de l'AGEFIPH ou du FIPHFP...

Les démarches s'effectuent auprès de la Maison départementale des personnes handicapées.

Voir les sites : www.handicap.gouv.fr,
www.capemploi.net,
www.agefiph.fr,
www.fiphfp.fr

APRES LE BAC L

La parole à deux étudiants

MARIE

Dans quelle filière et quelle année êtes-vous actuellement ?

« ... je suis actuellement en 2^{ème} année de BTS notariat... Contrairement à ce que les personnes que je rencontre pensent, il ne s'agit pas d'un diplôme qui permet de prétendre à la profession de clerc de notaire (encore moins la profession de notaire), mais à celle de formaliste au sein d'une étude de notaire.

Comment vous êtes-vous adaptée à l'enseignement supérieur ?

En ce qui concerne mon adaptation dans l'enseignement supérieur, celle-ci n'a pas été éprouvante puisque je suis sortie d'un lycée pour entrer dans un autre lycée. En effet, la filière étant sélective les effectifs des classes sont réduits, nous pouvons interroger librement nos professeurs, nos absences et nos retards sont régularisés, nous avons un règlement intérieur... Cependant, mon adaptation dans l'enseignement supérieur a aussi été difficile, puisque les enseignants en attendent moins de moi que mes professeurs au lycée : le rythme de travail du BTS ne me convient pas.

Etes-vous satisfaite de vos études actuelles ? pourquoi ?

Je ne peux pas vraiment dire que suis satisfaite de mon choix d'orientation post-bac. Mon insatisfaction résulte en deux points.

Tout d'abord, aucune poursuite d'étude ne m'attend après le BTS. Bien sûr, il existe une licence professionnelle "métier du notariat". Mais, il n'existe qu'une seule licence pro en Ile-de-france pour tout les BTS notariat de cette région... Mes professeurs ont été très clairs sur ce point : les notaires ne veulent plus engager des personnes ayant un bac +5, mais un bac +2 pour une question de salaire. De plus, je me suis rendue compte que je n'aimais pas ces études car elles sont basées sur un apprentissage pratique et je suis en fait une personne très théorique.

Quels sont vos projets pour les années futures ?

Mon projet pour l'année prochaine est d'entrer en première année de licence de droit. Même si je suis déçue sur certains points pour le choix de ma formation, j'ai pu y découvrir le milieu du droit avec plaisir et je pense avoir une personnalité en accord avec ce milieu.

Quels conseils donneriez-vous à un(e) élève de terminale ?

Si je devais donner des conseils à un élève de terminale, je lui dirais qu'il doit bien réfléchir au fait que ses qualités personnelles entrent en compte dans son choix d'orientation (ex : il faut être extravertie pour travailler dans la communication), car il faut que les études qu'il va suivre lui plaisent et non pas qu'il suive telles études car c'est ce que les autres font... »

Yohan

Dans quelle filière et quelle année êtes-vous actuellement ?

« Je suis actuellement en 2^e année de Droit à la Faculté Jean Monnet à Sceaux.

Comment vous êtes vous adapté à l'enseignement supérieur ?

Assez facilement étant donné que j'avais déjà l'habitude de travailler régulièrement au lycée. L'organisation originale des emplois du temps à l'université ne m'a pas particulièrement dérangé. Ça n'est pas un milieu "hostile" contrairement à ce que certains cherchent à faire croire. D'autant qu'un minimum d'encadrement est encore présent, notamment lors des travaux dirigés.

Etes-vous satisfaite de vos études actuelles ? Pourquoi ?

J'en suis satisfait car cela correspond relativement bien à mes intérêts, même si je reconnais que ce sont des études difficiles. Cela correspond néanmoins à ce que j'envisage pour l'avenir et constitue quelque chose de cohérent. Les études de Droit sont assez ouvertes, autant par les débouchés que par le contenu des enseignements dispensés et il est donc difficile de n'y trouver aucun intérêt.

Quels sont vos projets pour les années futures ?

A court terme : la validation de ma licence. A plus long terme, j'hésite entre poursuivre mes études de Droit au niveau master ou bifurquer vers des études de journalisme. Cette dernière option est un projet que j'envisage depuis longtemps déjà.

Quels conseils donneriez-vous à un(e) élève de terminale ?

Travailler régulièrement (sans forcément "bachoter" de façon ultra intensive). Etre habitué à un certain rythme de travail est une condition quasi indispensable pour réussir dans les études supérieures, quel que soit leur niveau.

L'autre conseil est au moins aussi important que le premier : ne pas s'enfermer dans les programmes. Soit ne pas s'intéresser uniquement à ce qui est demandé au bac. Pour bon nombre de filières, la culture générale est déterminante et fait la différence entre les étudiants.

Ainsi la première année de droit comporte énormément d'enseignements historiques qui nécessitent une certaine culture générale minimum.

Suivre l'actualité quotidiennement et varier les médias : les professeurs d'enseignement supérieur le rappellent bien souvent aussi.

Et si il fallait en rajouter un... Et bien profiter de la vie lycéenne et ne pas s'inquiéter pour l'avenir : les études supérieures c'est très sympa également, même si la pression est plus forte ! »



Renseignements

↑ Mairie de Bourg-la-Reine
6, bd, Carnot
92340 Bourg-la-Reine

1 Les Colonnes
51, boulevard Mal-Joffre
92340 Bourg-la-Reine

2 Auditorium
du Conservatoire
11-13, boulevard Carnot
92340 Bourg-la-Reine

3 Lycée Lakanal
3, avenue Franklin-Roosevelt
92330 Sceaux

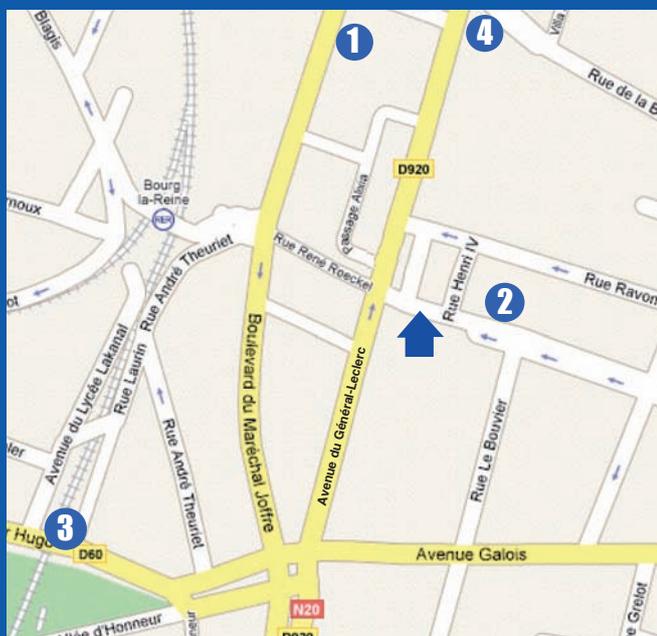
4 Salle Pierre Bonhomme
3, avenue Franklin-Roosevelt
92330 Sceaux

Moyens d'accès

- > RER B : arrêt Bourg-la-Reine
- > Autobus : lignes 172, 192, **197**, **297**, 388, 390, 391, 394,
- > Paladin 13,
- > Noctilien 14 et 21.

- > Parking disponible 66, bd du Maréchal-Joffre (en face des Colonnes) et 69 Avenue du Général-Leclerc.

Plan



La « 46^e semaine de l'orientation » est une publication de la Ville de Bourg-la-Reine,

Rédaction : l'équipe du Centre d'Information et d'Orientation de Sceaux

Directeur de publication : Jean-Noël Chevreau

Maquette et illustration : Jérémy Langlois

Adresse : 6, boulevard Carnot 92340 Bourg-la-Reine.

Tél : 01 41 87 22 83 - Fax : 01 41 87 23 82

Tirage : 10 500 ex. - Impression : Imprimerie Léonce Deprez

Avec l'aimable participation du CELEERS